

Concept de protection COVID-19

Recommandations pour les écoles et studios de pole et sports aériens

1. Généralités

1.1 Situation de départ

Après de longues semaines de fermeture obligatoire des infrastructures de loisirs et installations sportives, la Swiss Pole Sports Federation (SPSF) émet un certain nombre de recommandations à ses membres. Le but est de continuer à lutter contre le Covid-19 en appliquant des mesures qui contribueront à éviter une reprise de la pandémie, de protéger l'ensemble de la communauté et d'éloigner le sceptre d'une nouvelle fermeture...

La SPSF vous indique les mesures minimales OBLIGATOIRES afin que des cours puissent – dès le 11 mai – reprendre progressivement dans les écoles suisses. Il s'agit de respecter les principes essentiels, soit:

- le respect des règles d'hygiène de l'OFSP
- la distanciation sociale
- l'interdiction de réunir plus de 5 personnes
- la protection des personnes vulnérables.

La réouverture des écoles n'est pas soumise à une approbation préalable par les autorités cantonales. Chaque studio doit néanmoins disposer d'un protocole de sécurité clair et peut faire l'objet de contrôles. En cas de non-respect des mesures édictées par l'ordonnance fédérale (rappelées ci-dessus), les studios risquent des amendes, voire une fermeture administrative.

Ce protocole de protection sera adapté en permanence aux exigences cadres actuelles de l'Office fédéral du sport, de l'Office fédéral de la santé publique et de Swiss Olympic.

1.2 Objectifs du concept de protection Covid-19

L'objectif est de permettre une reprise progressive de l'activité physique et des activités d'entraînement de pole tout en respectant les directives de l'Office fédéral de la santé publique.

Les studios, les profs et les élèves sont responsables de la mise en oeuvre et de l'application des mesures de protection qui permettront de garantir la sécurité de chacun.e.

La définition et le respect de règles claires (ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas) permettent d'appliquer facilement les consignes

La SPSF compte sur la solidarité et la responsabilité personnelle de tous les responsables des écoles, profs, entraîneurs et sportifs. Nous sommes et resterons solidaires.

1.3 Responsabilités et solidarité

La SPSF engage toutes les écoles, entraîneurs, professeurs et sportifs à respecter les mesures de ce concept de protection.

De plus, il est recommandé à toutes les personnes particulièrement vulnérables de consulter leur médecin avant toute reprise des entraînements et de respecter les directives spécifiques de l'OFSP.

1.4 Principes de base

Les mesures de protection énoncées sont basées sur les principes généraux de prévention contre la propagation du coronavirus. Ces principes sont :

- Respect des règles d'hygiène de l'OFSP;
- Distanciation sociale (**distance minimale de 2 mètres** entre toutes les personnes et **aucun contact physique**);
- Conformément aux directives officielles en vigueur, la taille maximale des groupes est de **cinq personnes**;
- Les personnes particulièrement vulnérables doivent se conformer aux exigences spécifiques de l'OFSP.

2. Directives pour les cours et les écoles

Les personnes appartenant à des groupes à risque tels que définis par l'OFSP ou toute personne qui se sent malade ou qui présente des symptômes tels que fièvre et toux ne sont pas autorisées à accéder aux studios.

2.1 Gestion des infrastructures

- Affichage des consignes de sécurité contre le virus à l'entrée du studio ainsi que dans les vestiaires et toilettes. Affichette à télécharger sur ([lien internet OFSP](#)) ;
- Mise à disposition de désinfectant et masques pour les élèves et professeurs ;
- Marquage au sol pour la mise à distance dans l'espace d'accueil et d'attente entre deux cours, 2 mètres minimum ;
- Marquage au sol pour la mise à distance entre les barres de pole, 2 mètres minimum ;
- Chaque personne doit se désinfecter les mains à l'entrée. Les responsables veillent à ce que le matériel de désinfection approprié soit disponible ;
- Lavage ou désinfection des mains avant et après le passage au studio ;
- Remplacer les serviettes en tissu par des **serviettes jetables**. Les élèves peuvent utiliser leur serviette personnelle ;
- A la fin des cours, les élèves doivent quitter le studio aussi rapidement que possible ;
- Désinfection du sol et du matériel entre chaque cours ;
- Si possible, maintenir la porte d'entrée des studios ainsi que toute porte se trouvant à l'intérieur des studios ouvertes afin d'éviter les contacts sur les poignées ;
- Aération des locaux au minimum toutes les 3 heures. Plus l'espace est petit, plus la charge virale est concentrée.

2.2 Organisation des vestiaires/douches

- Les vestiaires et douches doivent être aménagés afin de garantir la distance de sécurité de 2 mètres;
- L'accès est limité à 4 personnes simultanément afin de limiter les croisements. La distance sociale de sécurité doit également être respectée dans les vestiaires;
- Le nettoyage doit être effectué plus fréquemment que d'habitude, notamment :
 - Désinfection des poignées de porte 2x/ jour.
 - Nettoyage quotidien des WC.

2.3 Organisation des cours

- Attente des élèves: les personnes qui attendent leur cours se tiennent dans une zone délimitée par le responsable de salle, et ce jusqu'à ce que le groupe précédent ait quitté les lieux ;
- Transition entre 2 cours : un temps d'attente d'au moins 15 minutes doit être prévu entre deux cours afin d'éviter au maximum les contacts directs entre les différents participants des cours.
- Maintien des distances entre élèves et profs; **si un contact rapproché prolongé est nécessaire, port du masque et gants vivement recommandé;**
- Matériel :
 - o Tapis et de bloc de yoga: seuls les tapis et blocs de yoga **personnels** peuvent être utilisés en salle (excepté si il sont protégé par un linge personnel).
 - o Les crash mats et tapis de gyms doivent être nettoyés à l'alcool après chaque utilisation ;
- Nettoyage des barres de pole et cerceaux ne possédant pas de ruban adhésif en tissu après chaque cours avec la solution mise à disposition par le studio.
- **Les cerceaux taper avec ruban adhésif en tissu et hamacs ne doivent pas être utilisés si une désinfection n'est pas envisageable.**
- Les cours seront limités à **5 personnes en tout** (prof et élèves) par cours, chacun aura sa barre et la nettoiera avant et après utilisation.

3. Arrivée et entrée à la salle

La SPSF recommande aux élèves et aux professeurs de se rendre à la salle d'entraînement à pied ou à vélo. Le covoiturage est fortement déconseillé et les transports publics devraient être évités dans la mesure du possible.

Si l'utilisation des transports publics est inévitable, les règles d'hygiène et de conduite doivent être respectées.

Seules les personnes qui ne présentent aucun symptôme peuvent venir aux cours. Toute personne qui présente des symptômes tels que toux, fièvre, douleurs musculaires, troubles de l'odorat ou du goût, diarrhée ou nausées doit rester chez elle et devrait contacter son médecin de famille par téléphone et se faire tester.

Les élèves peuvent entrer dans la salle au maximum 5 minutes avant le début de leur cours et doivent toujours respecter les distances de sécurité. Une zone d'attente est indiquée dans les locaux afin de limiter les croisements entre personnes.

Les poignées de main, accolades, embrassades ne sont, malheureusement, pas autorisées.
Tout marquage de distance dans les locaux doit être respecté.

Les élèves quittent la salle au plus tard 5 minutes après la fin du cours.

Les personnes qui ne respectent pas les règles du concept de protection peuvent être exclues des cours par le prof.

4. Informations aux parents

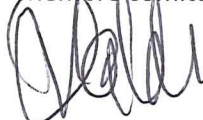
- Les parents sont autorisés à amener leurs enfants dans la salle, mais doivent quitter la salle dès que les enfants ont été confiés à la responsable du cours ;
- Les parents ne sont pas autorisés à rester dans la salle de sport pendant les cours ;

Lausanne le 7 mai 2020

Thomas Ruegger
Président comité



Davina Haldi
Membre comité



Lu et approuvé le

Nom et prénom du représentant du studio :

Signature du représentant du studio :